

## TEMPÊTE DE NUIT

### Article 1 : Organisation

La SARL JACQUES BRU COMMUNICATION au capital de 122941 €, ci-après désignée sous le nom « L'organisatrice », dont le siège social est situé La Houssaye 49410 MAUGES SUR LOIRE, immatriculée sous le numéro RCS ANGERS 519143952, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 01/04/2020 à 15h00 au 30/04/2020 à 23h59.

Jouez et gagnez des cadeaux en lien avec la nature et la biodiversité et comme la pomme Jazz, préservez la biodiversité de votre région.

### Article 2 : Participants

Ce jeu gratuit sans obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et DOM-ROM, Luxembourg, Belgique.

Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de « L'organisatrice », et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du jeu ainsi que leur conjoint et les membres de leurs familles : ascendants et descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit.

« L'organisatrice » se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

### Article 3 : Modalités de participation

Les participants doivent se rendre à l'une des adresses URL suivantes :

- <https://www.facebook.com/pommejazz>
- <https://pommejazz-jeu.fr>

Les participants doivent :

1° POUR PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT DU LOT N°1 :

- Avoir acheté en grande-surface une pomme Jazz porteuse d'un sticker jeu. Un code unique se trouve au dos de chaque sticker.
- Conserver le ticket de caisse : une preuve d'achat sera demandée au gagnant.
- Renseigner un code sticker valable et répondre au formulaire.

2° POUR JOUER AUX INSTANTS GAGNANTS :

effectuer le parcours du bateau Team JAZZ et pêcher un maximum de poissons pour cumuler des points et accéder à la révélation du cadeau instant gagnant.

Répondre au formulaire

En dehors du lot N°1, pas d'obligation d'achat pour tenter sa chance et remporter les autres lots mis en jeu.

Le participant peut jouer une fois par jour.

Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu-concours par « L'organisatrice » sans que celle-ci n'ait à s'en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

### Article 4 : Gains

Les dotations mises en jeu sont réparties comme suit :

- 1er lot : LOCATION 1 SEMAINE PHARE BRETON PRIVATISÉ (4000 € TTC)

**Détails :**

Bon cadeau pour la location d'un domaine privatisé avec phare de 25 m.  
Location de l'ensemble de la propriété soit le Phare, la Chambre à Huile et la Maison du Gardien (maximum huit personnes) - PISCINE, PARKING ET JARDIN CLOS.

La validité de l'offre est de 1 an, à compter de la signature du contrat

Location à la semaine (juillet et août) :

Arrivée le samedi à 17 heures, départ le samedi suivant à 11 heures

La réservation se fera par l'organisateur pour le compte du bénéficiaire pour valider la conformité.  
Pour valider son lot, le bénéficiaire devra transmettre sa pièce d'identité et transmettre une liste des accompagnants choisis (nom, prénom, date de naissance).

Le contrat de location entre le propriétaire et le bénéficiaire sera établi au nom du gagnant.

Le gagnant s'engage de ce fait à ne pas revendre son lot.

L'organisateur se réserve le droit de valider la pleine conformité avec le règlement du domaine.

Le gagnant s'engage à respecter le lieu et à ne pas céder à autrui son lot sans accord préalable avec les organisateurs.

**Caution**

À la charge du bénéficiaire : Un dépôt de garantie de 1000€ pour l'ensemble de la propriété à la semaine vous sera demandé à votre arrivée et restitué 1 semaine après votre départ. La responsabilité du locataire est entière en accord avec l'état des lieux fait lors de votre arrivée. Cette garantie de caution n'est pas limitée à cette somme, et peut le cas échéant, être majorée suivant le coût des travaux.

La validité du lot est soumise à l'acceptation complète des conditions générales de réservations et du contrat du loueur.

Le domaine est un domaine privé. L'organisateur compte sur la bienveillance du bénéficiaire et de ses accompagnants pour garantir le respect des lieux et du matériel mis à disposition dans la location.

En cas de non conformité ou d'impossibilité de réservation, l'organisateur se réserve de remplacer le lot par un produit similaire, ou un autre produit de même valeur.

**• 2ème lot : BARBECUE SOLAIRE (400 € TTC)****Détails :**

Cuisez vos plats simplement tout en conservant les saveurs !

Vous pourrez cuire facilement vos aliments en montant à 230° en seulement 10 minutes. La cuisson solaire permettra de conserver les saveurs avec une cuisson douce, qui ne nécessitera que peu de surveillance voire pas du tout sur le temps de cuisson. Le SUNplicity pourra d'ailleurs assumer un temps de cuisson pouvant aller jusqu'à 3 heures.

**UN FOUR SOLAIRE COMPACT ET UNE CUISSON SÉCURISÉE**

Il vous sera possible de manipuler votre four pendant la cuisson en passant par l'arrière de la parabole, à l'ombre. Les miroirs quant à eux resteront froids et éviteront donc tout accident. La zone chaude restera donc isolée au centre de sa structure, dans la profondeur du SUNplicity.

Vous n'aurez également pas à craindre la moindre rafale de vent, le four solaire SUNplicity est conçu pour faire basculer sa parabole en maintenant la stabilité de son socle central, et donc de la marmite.

**CARACTÉRISTIQUES**

Miroirs renforcés par deux nano-couches

Fabriqué en France

Poids: 2,8 Kg

Dimensions plié: 53 x 28 x 4 cm

Dimensions ouvert: ø 85 cm

Puissance: 400W

Capacité de cuisson: pour 2 à 3 personnes

**• Du 3ème au 22ème lot : MELANGE de fleurs abeilles Bio (5,90 € TTC)****Détails :**

Descriptif : ce mélange apporte de la gaieté à votre jardin tout en attirant les abeilles et autres pollinisateurs. Il est composé de phacélie, sarrasin, moutarde, coriandre, trèfle d'Alexandrie, trèfle incarnat, serradelle, souci officinal, cameline cultivée ... (composition évolutive).

le mélange de fleurs spécial abeilles constituera une véritable réserve d'insectes utiles et de pollinisateurs. Utilisée en engrais verts, il sera la base d'un apport nutritif pour de nombreuses plantations

Genre : semences reproductibles

Poids : 70 g

- Du 23ème au 24ème lot : Coffret 52 sachets de graines + guide de culture (35 € TTC)

#### Détails :

Coffret 52 sachets de graines + guide de culture

Conception et assemblage par Radis et Capucine, une PME de 25 personnes basée à Trélazé (juste à côté d'Angers, en Anjou)

Un très beau coffret pour les amoureux du jardin et aussi pour ceux qui souhaitent découvrir le jardin. Le livret de 64 pages écrit par un expert du jardin Radis et Capucine vous accompagnera dans cette découverte avec le pas à pas pour chaque variété.

Coffret en carton avec 6 cases format 210x180x32 mm

Ce coffret contient 52 sachets de graines (13 aromatiques + 25 légumes + 14 fleurs ) au nom de Radis et Capucine, format 62x80mm. Il est accompagné d'un guide de 64 pages écrit par notre expert du jardinage pour réussir à coup sûr les 52 variétés !

LEGUMES. Semences standard. Règles et normes CE

Betterave Beta vulgaris 'Burpee's Golden', 1,60 g net.

Carotte Daucus carota 'Jaune du Doubs', 1 g net.

Chou frisé Brassica oleracea 'Nero di toscana ou noir De Toscane 0,50 g net.

Epinard Monstrueux de viroflay.

Concombre Cucurbita pepo 'White Wonder' 2 g net.

Ficoïde glaciale Mesembryanthemum crystallinum 0,20 g net.

Courge Cucurbita moschata '

Musquée de Provence', 6 g net.

Raifort de l'ardèche 0,20 g net.

Poireau 'Bleu de solaize'.

Navet 'Boule d'or'.

Tomate 'Cerise' 0,40 g net.

Tomate 'Roma' 0,40 g net.

Tomate 'Saint Pierre' 0,40 g net.

Tomate 'Poire Jaune' 0,40 g net.

Tomate 'Marmande' 0,40 g net.

Tomate 'Noire de Crimée' 0,20 g net.

Tomate 'Cuor bi bue Cœur de Bœuf' 0,40 g net.

Tomate 'Tigerella' 0,40 g net.

Tomate 'Andine Cornue' 0,10 g net.

Tomate 'San Marzano' 0,40 g net.

Tomate 'Green Zebra' 0,10 g net.

Semences :

Tomatillo. Physalis ixocarpa .

AROMATIQUES . Semences

Absinthe

Ache des montagnes ou Livèche Levisticum officinale 1 net. Aneth

Basilic 'Grand Vert' 0,15 g net 'Ocimum basilicum'

Basilic Fin vert

Basilic Dark Opal (rouge)

Ciboulette medium leaf 0,10 g net 'Allium schoenoprasum' Coriandre

0,50 g net 'Coriandrum sativum'

Menthe poivrée

Persil Frisé, 0,25 g net. 'Petroselinum crispum'

Persil géant d'Italie

Sarriette vivace 0,08 g net 'Satureja montana'

Tétragone cornue Tetragonia tetragonioides 2 g net.

Thym, 10,08 g net 'Thymus vulgaris'

FLEURS. Semences

Bleuet Géant à fleurs doubles variées, 0,25 g net 'Centaurea cyanus'

Coquelicot 'Simple Rouge', 0,10 g net 'Papaver rhoeas'

Capucine naine comestible 1,25 g net 'Tropaeolum nanus'

Cosmos 'Polydor' varié, 0,50 g net 'Cosmos sulphureus'

Calendula double 'Ball's Orange', 0,75 g net 'Calendula officinalis'

Lavatera rose, 0,40 g net 'Lavatera trimestris'

Mélange fleurs mellifères

Oeillet de poète double varié, 0,10 g net 'Dianthus barbatus'

Rose trémière 'Carnaval d'été' variée, 0,50 g net 'Alcea rosea'  
Zinnia 'Géant de Californie' varié, 0,40 g net 'Zinnia elegans'  
Lin rouge  
Oeillet d'Inde

## LEGUMES POUR ENFANTS

Brede mafane ou plante qui pétille,  
Mimosa sensitive Mimosa Pudica,  
Radis de 18 jours,  
Herbe à chat. Nepeta Cataria

- Du 25ème au 29ème lot : LÉGUMES INSOLITES COFFRET 12 SACHETS (15 € TTC)

### Détails :

#### LÉGUMES INSOLITES COFFRET 12 SACHETS

Conception et assemblage par Radis et Capucine, une PME de 25 personnes basée à Trélazé (juste à côté d'Angers, en Anjou)

Le potager accueille aussi des légumes insolites bien curieux et encore très peu connus. Ce coffret de graines va apporter un grand coup de renouveau au jardin, de quoi étonner le jardinier et ses amis réunis autour de la table. Légumes anciens oubliés, ces graines à semer de qualité au meilleur prix feront de votre potager une réelle surprise.

Coffret contenant 12 sachets de graines format 62 x 80mm

- Livret de 24 pages rédigé par notre jardinier spécialiste donnant toutes les clés de la culture de ces légumes insolites ! Comment cultiver les légumes anciens ? vous saurez tout !

Choix variétal :

Courge Musquée de Provence, Ficoïde glaciale, Chou frisé 'Noir de Toscane', Betterave 'Burpee's Golden', Tétragone cornue, Raifort, Ache des montagnes, Concombre 'White Wonder', Carotte 'Jaune du Doubs', Poireau 'Bleu de solaize', Navet 'Boule d'or', Epinard Monstrueux 'de Viroflay'

Notre conseil :

Des concombres blancs, et pas verts, des carottes jaunes, et pas oranges, on ne rêve pas, on est bien dans son potager et pas dans le jardin d'Alice au Pays des Merveilles. Semez la tétragone cornue, elle remplace avantageusement l'épinard en période de chaleur.

Petit conseil d'expert, les graines fournies sont garanties de germination, elles sont produites par un semencier professionnel : ne les semez pas toutes d'un coup elles se conservent plusieurs années au sec, à l'abri de la lumière et de la chaleur, et renouvelez votre étonnement tous les ans.

#### LÉGUMES ANCIENS ET INSOLITES :

Betterave Beta vulgaris 'Burpee's Golden', 1,60 g net. Semences standard. Règles et normes CE Carotte

Daucus carota 'Jaune du Doubs', 1 g net. Semences standard. Règles et normes CE

Chou frisé Brassica oleracea 'Nero di toscana ou noir De Toscane' 0,50 g net. Semences standard. Règles et normes CE

Epinard Monstrueux de viroflay. Semences standard. Règles et normes CE

Concombre Cucurbita pepo 'White Wonder' 2 g net. Semences standard. Règles et normes CE Ficoïde

glaciale Mesembryanthemum crystallinum 0,20 g net. Semences standard. Règles et normes CE

Courge Cucurbita moschata 'Musquée de Provence', 6 g net. Semences standard. Règles et normes CE

Raifort de l'ardèche 0,20 g net. Semences standard. Règles et normes CE

Poireau 'Bleu de solaize'. Semences standard. Règles et normes CE

Navet 'Boule d'or'. Semences standard. Règles et normes CE

#### AROMATIQUES :

Ache des montagnes ou Livèche Levisticum officinale 1 g net. Semences

Tétragone cornue Tetragonia tetragonioides 2 g net. Semences

Semences à usage familial. N° lot et péremption sur sachet.

- Du 30ème au 34ème lot : JARDIN AU CARRÉ D'AROMATES BIO (15 € TTC)

### Détails :

#### JARDIN AU CARRÉ D'AROMATES BIO

Conception et assemblage par Radis et Capucine, une PME de 25 personnes basée à Trélazé (juste à côté d'Angers, en Anjou)

Un astucieux jardin d'intérieur pour faire pousser 4 aromates Bio dans sa cuisine : persil, basilic, ciboulette et

coriandre.

Une fois déplié, chaque jardin est prêt à recevoir sa terre réhydratée pour accueillir son semis.

Semences issues de l'Agriculture Biologique. FR-BIO-01

Jardin en carrés d'intérieur pour faire pousser 4 plantes aromatiques indispensables dans la cuisine, tout au long de l'année. Peu encombrant et pas salissant du tout.

#### MODE DE CULTURE :

Déplier chaque sac de plastique, ils sont parfaitement étanches pour toute la durée de la culture. - Placer dans chacun d'eux une plaquette de terre de coco, et ajouter environ 6 à 7 fois son volume en eau du robinet, en plusieurs fois.

La terre de coco gonfle en quelques minutes, la déliter du bout des doigts. - Semer une plante aromatique dans chaque bac uniformément à la surface, sans que les graines se touchent. Recouvrir d'un peu de terre, simplement pour masquer les graines de la lumière. Attention, des graines enterrées trop profondément ne germeraient pas.

Garder à l'intérieur de la maison, à 18-20 °C, près d'une source de lumière importante.

Arroser peu mais régulièrement pour conserver la terre de coco à peine humide.

La germination est rapide pour le basilic (en 8 à 10 jours), plus lente pour le persil (jusqu'à 20-25 jours). Et après ? Renouveler l'opération, car les sachets contiennent des semences pour au moins deux semis.

#### DESCRIPTION DU PRODUIT :

4 sachets de 10 cm de côté

4 plaquettes de terre de coco déshydratée et compressée assorties.

4 sachets de graines Bio de Basilic, Persil, Ciboulette et Coriandre.

1 livret de conseils de culture

Présenté dans un coffret carton de dimensions 3,5 x 21,5 x 20 cm.

- Du 35ème au 54ème lot : KIT Brosse à dents bambou + Charbon végétal dentaire (15 € TTC)

#### Détails :

Brosse à dents adulte souple bambou Noir

Composition: bambou 100% biodégradable, nylon naturel

Poids: 15 g / Coloris: noir

Cette brosse à dents fait partie des plus vendues au monde. Son manche a été réalisé en bambou à 100% biodégradable et issu d'une culture durable. Les poils de la brosse à dents sont quant à eux en soie. Elle ne contient aucun élément d'origine animale.

La brosse à dents pour adulte soft vous garantit les mêmes résultats durables qu'une brosse à dents en plastique classique à la seule différence que la brosse à dents en bambou est biodégradable et respectueuse de l'environnement.

Charbon dentaire végétal.

Cette poudre noire ultra-fine de charbon végétal 100% naturelle est spécialement développée pour l'usage bucco-dentaire. À l'action blanchissante, elle fait disparaître les tâches sur les dents et assure également une haleine fraîche. Pot de 40 g.

Elle est sans fluor et sans additif.

Composition : Charbon végétal activé. Poudre ultra fine de qualité alimentaire. Conforme à la Pharmacopée Européenne. Issue de calcination de noix de coco puis activation à la vapeur d'eau sans produit chimique. 100% Végétal.

Sans OGM. Sans Gluten. Sans Fluor. Sans additif.

Contenance: 40 g (3 mois d'utilisation environ)

Origine et conditionnement: France

- Du 55ème au 56ème lot : SAC MARIN EN VOILE DE BATEAU RECYCLÉ (52 € TTC)

#### Détails :

Sac marin en toile de voile.

Tissu blanc et bleu. Marqué "01" bleu.

Le cordon de serrage sert de bretelles, passant cuir.

Diamètre: 20 cm,

Hauteur: 40 cm.

Fabrication artisanale Française - Atelier Voilensac de MILLAU

- 57ème lot : PULL MARIN HOMME (109 € TTC)

**Détails :**

Pull marin, col rond remaillé, en côte 1x1.

Longueur : 72 cm.

Coupe droite. Taille unique XL

50% laine, 50 % acrylique. Côte 1x1.

Fabrication française - Atelier 50240 Saint-James, France

Depuis 1889, SAINT JAMES perpétue la tradition artisanale française dans la confection textile. Labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant

- 58ème lot : PULL MARIN FEMME (149 € TTC)

**Détails :**

Pull marin rayé avec coudière unie. Détail épaule avec boutonnage fantaisie.

Longueur : 65 cm.

Coupe confort. Taille unique 42-44

100% laine

Fabrication française - Atelier 50240 Saint-James, France

Depuis 1889, SAINT JAMES perpétue la tradition artisanale française dans la confection textile. Labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant

- Du 59ème au 63ème lot : Nichoir Chauve Souris (25 € TTC)

**Détails :**

Bois de pin Non traité | Nid Chauve Souris Vissé - Gîte Chauve Souris résiste aux intempéries - Maison Chauve Souris Été/Hiver

&#127793; UN ESPACE DE VIE ADAPTÉ – Le nichoir pour chauves-souris sert de refuge et de lieu de repos en été. Mais il est également utilisé pour la nidification et l'hivernage. Avec le gîte pour chauves-souris de Skojig, vous pouvez accueillir des animaux nocturnes dans votre jardin tout au long de l'année !

&#128029; POUR DES NUITS SANS MOUSTIQUES - les chauves-souris sont des contrôleurs naturels de parasites et donc extrêmement utiles. Leurs excréments sont également un excellent engrais. Il est préférable d'installer plusieurs nichoirs pour chauves-souris, car ces animaux sont très sociables et changent fréquemment de quartiers.tiers.

&#128154;DESIGN ÉPROUVÉ – Le nichoir pour chauves-souris est fabriqué en matériau résistant aux intempéries et possède un toit en bois de sapin. L'intérieur est agréable et confortable, sombre et à l'abri des courants d'air. Le bois de pin est rugueux, non traité et rainuré - parfait pour les petites griffes de chauve-souris ! !

&#9989; UN ACCESSOIRE DE JARDIN ENRICHISSANT - L'aide à l'atterrissage et la fente d'entrée permettent aux animaux de trouver leur cachette à tout moment. Ne les dérangez pas - lorsqu'ils sortent en essaim au crépuscule pour chercher de la nourriture, les chauves-souris offrent de merveilleuses possibilités d'observation !

Dimensions : 31,2 x 20,4 x 14,2 cm

- 64ème lot : Jumelles Compactes 7x50 Vision nocturne (77,99 € TTC)

**Détails :**

Aomekie Jumelles Compactes 7x50 Marine Jumelles Adultes Flottantes étanches avec Compas Illuminé Interne Télémètre Sac et Sangle de Harnais Prism

Échelle de télémètre interne et une boussole directionnelle avec interrupteur d'éclairage indiquent la distance ou la taille de l'objet visualisé et son orientation

Revêtement en caoutchouc blindé durable est confortable à utiliser et assez solide pour résister à toutes les conditionsDe l'azote gazeux à l'intérieur du binoculaire élimine la buée et de moisissures sur les surfaces internes des lentilles même dans des conditions extrêmement graves, tels que les pluies torrentielles et haute humidité

hi-index BaK4 prisme dispose d'un lumineux, contraste de l'image nette avec des couleurs éclatantes pour vous offrir chaque petit détail d'un objet.Design grand objectif, objectif 22 mm sont plus confortables pour afficher les objets sans fatigue, vertiges, avec une vision de la combinaison de grand angle et HD

Vision de nuit&#8239;: grand 50 mm lentille d'objectif, même dans des conditions de faible luminosité, comme à la tombée de la nuit et l'aube, il peut également fournir le maximum de luminosité de l'image.

Résistante à l'eau IPX7, peut fonctionner normalement dans les zones densément des pluies jour  
2 pcs piles boutons sont nécessaires, non fournies dans le colis (le modèle de batterie est Ir936/ag9, Cell Battery)

- Du 65ème au 84ème lot : nichoir d'hiver pour oiseaux (4,90 € TTC)

**Détails :**

Nichoir rotin.  
Dimensions: L 10 x H 14 cm

- 85ème lot : Camera de Chasse 16MP 1080P Trail Camera avec 42 Infrarouges de 940nm LED Vision Nocturne Infrarouge 65pieds Temps de déclenchement 0.3S Angle de dét 120 Degrés Vision Nocturne IP65 Étanche (65 € TTC)

**Détails :**

SUNTEKCAM Camera de Chasse 16MP 1080P Trail Camera avec 42 Infrarouges de 940nm LED Vision Nocturne Infrarouge 65pieds Temps de déclenchement 0.3S Angle de dét 120 Degrés Vision Nocturne IP65 Étanche

Avec Carte Mémoire SDHC 32 Go SanDisk Ultra jusqu'à 80 Mo/s, Classe 10 FFP

- Du 86ème au 93ème lot : MIEL DE NOS VERGERS JAZZ (6 € TTC)

**Détails :**

Miel récolté artisanalement dans les vergers JAZZ éco-responsables et haute valeur environnemental, à Chenu. Mis en pot manuellement par les producteurs de pomme JAZZ.  
Pot 220 ml

- Du 94ème au 293ème lot : TROUSSE TEAM JAZZ APPLE (6 € TTC)

**Détails :**

TROUSSE RAYÉE EN JERSEY JERSEY 150 Fil teint 100% coton Ouverture zippée 1 poche intérieure Anse main  
Marquage JAZZ COLLECTOR  
Dimensions : 23 x 15 cm

Valeur totale : 7013,99 € TTC.

La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

Tous les frais exposés postérieurement au jeu notamment pour l'entretien et l'usage de ces lots sont entièrement à la charge du gagnant.

## Article 5 : Désignation des gagnants

Les lots N°2 au lot N°373 sont désignés par un principe d'instant gagnant.

Le joueur participe au jeu de l'abeille Team JAZZ, cumule des points en ramassant des pommes JAZZ, complète ses coordonnées et découvre son résultat. S'il a gagné, son lot apparaît.

Le lot N°1 est désigné par un tirage au sort effectué parmi les participants qui auront renseigné un code sticker valable sur la plate-forme de jeu.

Il complète ses coordonnées et entre le code unique présent sur les stickers des pommes JAZZ. Sa participation sera alors automatique. Il peut s'il le souhaite participer aux instants gagnants.

Si un code est renseigné plusieurs fois, 1 seule participation sera prise en compte.

Le tirage au sort sera effectué sous 15 jours ouvrés après la clôture du jeu.

Le gagnant sera contacté par e-mail et téléphone. Il devra présenter une preuve d'achat de pommes Jazz vrac, avec un ticket de caisse de sa grande surface mentionnant "pommes Jazz".

## Article 6 : Annonce des gagnants

- Les gagnants seront informés par e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription au jeu-concours
- Les gagnants des instants gagnants sont informés immédiatement du lot gagné. Nous vous conseillons de faire une copie écran.

La liste des gagnants pourra être publiée sur Facebook. (Nom/prénom/département). Si un gagnant ne souhaite pas apparaître, il peut en informer la marque par message privé Facebook.

## Article 7 : Remise des lots

Les lots seront envoyés aux coordonnées postales indiquées par les participants.

En cas de retour non délivré, le lot restera à disposition du participant pendant 15 jours. Après ce délai, il ne pourra plus y prétendre.

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De

même, ces lots ne pourront faire l'objet de demandes de compensation.

« L'organisatrice » se réserve le droit, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer les lots annoncés, par des lots de valeur équivalente. Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

## **Article 8 : Utilisation des données personnelles des participants**

Les informations des participants sont enregistrées et utilisées par « L'organisatrice » pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre l'attribution des lots.

Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de ce jeu fassent l'objet d'un traitement. Ils disposent également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation à ce jeu-concours, qu'ils peuvent faire valoir dès l'enregistrement de leur participation en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Le/les gagnant(s) autorisent « L'organisatrice » à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur lot.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version, ainsi qu'au Règlement n°2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit au retrait de son consentement en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

## **Article 9 : Règlement du jeu**

Le règlement du jeu est déposé à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

Le règlement pourra être consulté sur le site suivant :

- <https://pommejazz-jeu.fr>

Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de « L'organisatrice ».

« L'organisatrice » se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

## **Article 10 : Propriété industrielle et intellectuelle**

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris sont strictement interdites.

Toutes les marques, logos, textes, images, vidéos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

## **Article 11 : Responsabilité**

La responsabilité de « L'organisatrice » ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

« L'organisatrice » ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux. Elle ne saurait non plus être tenue pour responsable et aucun

recours ne pourra être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au jeu et/ou les gagnants du bénéfice de leurs gains.

« L'organisatrice » ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des dotations par les bénéficiaires ou leurs invités dès lors que les gagnants en auront pris possession.

De même « L'organisatrice », ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des dotations par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à « L'organisatrice », ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

## **Article 12 : Litige & Réclamation**

Le présent règlement est régi par la loi française.

« L'organisatrice » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de « L'organisatrice » ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu à « L'organisatrice ». Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

## **Article 13 : Convention de preuve**

De convention expresse entre le participant et « L'organisatrice », les systèmes et fichiers informatiques de « L'organisatrice » feront seuls foi.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de « L'organisatrice », dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre « L'organisatrice » et le participant.

Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, « L'organisatrice » pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par « L'organisatrice », notamment dans ses systèmes informatiques.

Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et s'ils sont produits comme moyens de preuve par « L'organisatrice » dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Les opérations de toute nature réalisées à l'aide de l'identifiant et du code attribués à un participant, à la suite de l'inscription, sont présumées de manière irréfragable, avoir été réalisées sous la responsabilité du participant.

Le dépôt de ce règlement de jeu-concours a été effectué via le site internet : <https://www.reglementdejeu.com>.